

CONCOURS d'écriture poétique



Dans le cadre du festival Mots z Arts

Règlement du concours :

Le weekend du 12 et 13 juin 2021 la Cité des Arts organise le festival Mots Z'Arts, dédié à faire la passerelle entre le monde de l'art et de la littérature. À l'occasion de cet événement inédit le Carla Bayle Cité des Arts organise un concours d'écriture poétique sur le thème « **Mots et Arts** ».

Nous demandons à chaque participant de prendre compte du règlement qui suit.

1. Ce concours s'adresse aux résidents des départements Ariège (09), Haute-Garonne (31) et Aude (11). L'inscription est gratuite.
2. La forme des poèmes proposés est libre. Il peut s'agir de poésie classique ou poésie contemporaine.
3. Chaque participant ne pourra proposer plus de 3 poèmes, sous peine d'annulation de sa candidature.
4. Chaque poème ne devra excéder le format d'une page A4. Les polices imposées sont Arial et Garamond, taille 12.
5. **Nous limitons le nombre de participants à 40 personnes. La date limite de réception pour les manuscrits se fera le jeudi 20 mai à 18h.**
6. Les participants doivent nous faire parvenir leurs écrits par voie postale ou nous les remettre en main propre à l'adresse suivante :

Galerie du Philosophe
Association Rue des Arts
Place de l'Europe
09130 CARLA-BAYLE

-
7. Chaque participant devra nous faire parvenir 2 enveloppes : une première enveloppe de dépôt avec, inscrit dans son dos, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse mail du participant. Une deuxième enveloppe, fermée, contenant les poèmes de l'auteur. Ces enveloppes seront numérotées par l'administration du concours afin d'assurer l'anonymat des participants.
 8. Le jury du concours n'aura pas connaissance de l'identité du concurrent. Celle-ci sera gardée secrète par le ou la secrétaire du concours.
 9. Les poèmes présentés ne pourront avoir fait l'objet d'aucun prix pour un autre concours de poésie, quel qu'il soit.
 10. Le(s) poème(s) lauréat(s) du concours ne pourront être diffusé(s) sans l'autorisation écrite de l'auteur.
 11. Le(s) poème(s) lauréat(s) feront l'objet d'une publication encadrée par l'association Rue des Arts.